

## FICHE D'ÉCART

Fiche n°

1/2

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : OGD (EX ORTEC)

Site inspecté : ISDI Vautade à Lançon de Provence

Date de l'inspection : 08/11/2017


## Constat de l'Inspecteur :

INSPECTION

Le plan de réaménagement (détaillé en modèles, essences plantées, densité et localisation) mis à jour sous 3 mois à compter de la notification de l'AP n'a pas été transmis à l'inspection.

Écart aux dispositions de : l'article 2.1.2 de l'AP du 30/06/2017

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement  
Signature de l'Inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant  
Fonction et Signature

C. BARD  
  
Responsable Exploitation

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

EXPLOITANT

Le plan de réaménagement sera transmis sous 3 mois

## Suites susceptibles d'être données

Écart levé Oui  Non   
Proposition de mise en demeure Oui  Non   
Proposition d'arrêté complémentaire Oui  Non

Commentaires :

Sera vérifié à réception

L'inspection le : 15/12/17 PH

Fiche soldée le :

DREAL

## FICHE D'ÉCART

Fiche n°

2/2

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : OGD (EX ORTEC)

Site inspecté : ISDI Vautade à Lançon de Provence

Date de l'inspection : 08/11/2017

INSPECTION

Constat de l'inspecteur :

Le chargeur travaillant sur le site ne dispose pas du double équipement d'extincteur (eau et poudre polyvalente).

Écart aux dispositions de : l'article 2.1.3 (point n°6)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

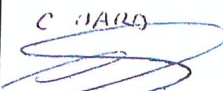
Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant  
Fonction et Signature

C. HALL



Responsable Exploitation

EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Mise en place de l'équipement sous 1 mois

DREAL

## Suites susceptibles d'être données

Écart levé	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition de mise en demeure	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Proposition d'arrêt complémentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Commentaires :

Sera vérifié à la prochaine inspection

L'inspection le : 15/12/17

PH

 Fiche soldée le :